DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

N° 11.086

L'An deux Mille Onze, le 21 avril à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 15 avril 2011

Le 15 avril 2011

ETAIENT PRESENTS: M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. COASSIN, Mme DESCHANP, M. GUIARD, M. LABIA, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES: M. CAU représenté par M. GIRAUD

M. DENIS représenté par M. MERLE

Mme DUMAS représentée par M. PRUDENCIO Mme FAUQUET-MOLL représentée par Mme DAUZIDOU

M. PATRUX représenté par M. FILOCHE Mme SERRE représentée par Mme LECOMTE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES: M. CHABASSE, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33 Nombre de présents : 22 Nombre de votants : 28

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE: Mme DOUMECQ et M. PAVON

Mme DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET: ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS SPORTIVES

RAPPORTEUR: M. BESSON

VOTE: UNANIMITE

La Commission des Sports qui s'est réunie le 19 avril 2011, a proposé l'attribution de plusieurs subventions sportives.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ouï l'exposé du Rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission des Sports,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

. d'attribuer les subventions suivantes :

- ROC APNEE	500,00
- ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE	850,00
CORDOUAN ROYAN	
- URBAN GLISSE ROYANNAISE	500,00
- MODEL CLUB DE LA COTE DE BEAUTE	2 000,00
- SHRCB (SOCIETE HIPPIQUE ROYAN	6 000,00
COTE DE BEAUTE)	
- SPIDE	6 330,00
- ENTENTE ROYAN OCEAN ST SULPICE	500,00
CHAILLEVETTE TENNIS DE TABLE	
- LES MOUETTES DE ROYAN	7 700,00
- ASSOCIATION DES PLAISANCIERS &	7 105,00
USAGERS PORT DE ROYAN	
- SOCIETE COLOMBOPHILE	200,00
ROYAN ST GEORGES	

[.] d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 40.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme, Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 26 avril 2011

Pour le Député-Maire, Le Premier Adjoint Bernard GIRAUD